

Renouvellement d'une licence d'hippodrome

Processus et documents requis pour 2019

26 septembre 2018 - Une demande de renouvellement de licence dûment remplie pour la réalisation d'activités liées au pari-mutuel comprenant les documents suivants, qui doivent être déposés auprès de la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (CAJO) au plus tard aux dates indiquées ci-dessous :

Documents requis au plus tard le 26 octobre 2018

Demande pour la réalisation d'activités liées au pari-mutuel en 2019

La demande complète inclut :

- Une lettre rédigée par le requérant, confirmant que celui-ci réalisera les activités liées au pari-mutuel dans les hippodromes indiqués.
- Une lettre de la part de chaque exploitant d'hippodrome, confirmant que le candidat réalisera les activités liées au pari-mutuel dans leurs hippodromes.

Les documents soumis à la CAJO sont tenus confidentiels et privés, sauf indications contraires. Tous les documents soumis à la CAJO sont assujettis à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée, L.R.O. 1990, chap. F.31.*

On peut obtenir les formulaires et d'autres renseignements en consultant le site Web de la CAJO à l'adresse : www.agco.ca/fr

Format de la soumission

Le format électronique est à privilégier pour la soumission de documents.

Tout le matériel doit être soumis à l'attention de :

Jessica Harvie
Coordonnatrice des licences
416 326-0863
jessica.harvie@agco.ca

Veuillez faire parvenir toute question concernant le présent document à Jessica Harvie